

Le **Comité Régional d'Équitation du Grand-Est**, soucieux d'être à vos côtés dans le cadre de vos activités quotidiennes au sein de vos structures respectives et de vous faciliter l'accès à l'information,

Vous invite à participer à la mini-conférence sur le thème :

Obligations administratives le :

Lundi 19 septembre 2022 de 13h00 à 14h00.

Prêts pour la rentrée ?

Faites le point sur vos obligations :

Après une saison estivale riche en activités ou propice au repos bien mérité, il est temps de faire le point sur les obligations administratives !

Quels sont les documents à tenir à jour, les règles applicables aux employeurs, les obligations relatives à la détention d'équidés ... ?



L'intervenant du Groupement Hippique National fera un point sur le sujet et sera là pour répondre à toutes vos questions !



Pour participer, connectez-vous à la visioconférence !

- En cliquant sur ce lien : <https://us02web.zoom.us/j/82186895652>

- Ou en saisissant l'identifiant : 821 8689 5652

- Ou par téléphone : 01 70 95 03 50 – CODE : 82186895652#



ATTENTION : afin de pouvoir démarrer la visioconférence à 13h00 précises, l'accueil se fera entre 12h45 et 12h55. Afin, également, de garantir un déroulement de la réunion dans les meilleures conditions possibles, nous vous remercions de respecter les consignes qui seront données par l'administrateur au début de la visioconférence.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr